UCLouvain - Université catholique de Louvain

MUSA9CE - Introduction

INTRODUCTION

MUSA9CE - Profil enseignement

MUSA9CE Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Programme dont les 60 crédits sont à répartir sur deux années académiques et à établir en tenant compte de la bisannualité des cours. Programme de 60 crédits à répartir sur 2 ans et à établir en tenant compte de la bisannualité des cours.

- Obligatoire
- 🛭 Au choix
- Δ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- $\Delta \oplus \mathsf{Exceptionnellement},$ non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- @ Cours accessibles aux étudiants d'échange
- FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu

O LMUSA2999 Contenu

UCLouvain - Université catholique de Louvain Catalogue des formations 2024-2025

MUSA9CE: Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)

MUSA9CE - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Aucun prérequis n'est demandé, mais l'admission se fait sur base d'une lettre de motivation à adresser au responsable académique du programme, accompagnée d'un bref CV ainsi que de la copie du/des dernier(s) diplome(s) obtenu(s).

L'expérience professionnelle, la motivation et les acquis de l'expérience sont des données importantes dans l'évaluation du candidat.

Dans le cas où l'étudiant aurait été préalablement inscrit au Certificat "fondements", la réussite de celui-ci conditionne l'admission au Certificat "approfondissement".

Ce programme donne lieu à la délivrance d'un certificat d'université. Ce document atteste la réussite de la formation et l'octroi éventuel de crédits associés, sans conférer de grade académique.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'elearning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir Règlement général des examens). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure Dénomination Secteur Sigle

Adresse de l'entité

Site web

Mandat(s)

• Doyenne : Elisabeth Degand

Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

• Ecole d'histoire, arts et cultures (EHAC)

Responsable académique du programme: Joël Roucloux

Jury

• Président: Joël Roucloux

• Secrétaire: Brigitte Van Wymeersch

• 3e membre du jury restreint: Caroline Heering

Personne(s) de contact

• Fiorella Flamini, conseillère aux études: conseil-etu-fial@uclouvain.be

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL) Secteur des sciences humaines (SSH) FIAL Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 48 50

http://www.uclouvain.be/fial